Bulletin d'inscription



« Le cheminement d'une affaire devant la Juridiction unifiée du brevet » Colloque annuel de l'IRPI



Vendredi 23 juin 2023 de 9h30 – 17h30

	Règlement
Vos coordonnées	- Par chèque : À l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris-
□ Mme / □ M.	Panthéon-Assas joint au bulletin d'abonnement <i>ou</i>
Nom:	à réception de la facturePar virement : Joint au bulletin d'abonnement ou
Prénom:	à réception de la facture
Téléphone:	Titulaire du compte bancaire « Université de Paris Panthéon Assas Agence comptable »
Email:	IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0578 782 – BIC : TRPUFRP1
Profession:	M . W . L
Service:	Merci d'indiquer le motif du virement : « Colloque - IRPI »
Société:	
N° de siret :	
Adresse:	Retournez ce formulaire
Contact/adresse de facturation :	 Par courrier : IRPI - Université Paris-Panthéon-Assas - 12 place du Panthéon 75231 Paris 05
Code postal: Ville:	• Par courriel: <u>irpi@u-paris2.fr</u>
Tarifs:	
□ Professionnel: 300€	Date et signature : Cachet de l'entreprise
☐ Universitaire: 100€	
*Possibilité de participation à distance sur demande	